

Cérémonie des vœux à Mirande



Cérémonie des vœux à Mirande

Président de la ComCom Coeur d'Astarac en Gascogne et maire de Mirande, Patrick Fanton a présenté à l'occasion des vœux le panorama de l'année écoulée et tracé quelques perspectives

Cérémonie des vœux à Mirande le 24 janvier 2025

Vendredi 24 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux de la Mairie de Mirande, du SIDEAU, du CIAS et de la Communauté de Communes Coeur d'Astarac en Gascogne en compagnie des agents de chacune des structures, élus et acteurs locaux du territoire.

Réalisée dans la Salle André Beaudran, cette soirée s'est déroulée en toute simplicité en présence de Laurent CARRIÉ Préfet du Gers, Raphaël FARGES Sous-Préfet du Gers, Jean-René CAZENEUVE député et Alain DUFFOURG sénateur, Didier-Pier FLORENTIN Directeur Départemental de l'ARS, des élus régionaux, départementaux, de nombreux maires, des agents des collectivités et des représentants des associations mirandaises. Le repas était proposé par CTC GASCON tandis que la décoration de la salle était assurée gracieusement par la Jardinerie Embaloge.

Malgré son absence, Jean-Pierre LAMOTHE, Président du SIDEAU, a tenu à adresser quelques mots rappelant les travaux lancés pour rénover les réseaux de distribution d'eau sur le territoire, et ceux de mise en conformité de la station d'épuration.

Patrick FANTON, Maire de Mirande, mais aussi Président de la Communauté de Communes Coeur d'Astarac en Gascogne, du CIAS du même nom et du CCAS de Mirande a donc repris ses mots avant de faire un bilan des points importants qui ont ponctué l'année 2024 sur la commune et l'intercommunalité, et les projets majeurs de 2025.

Du côté du CCAS, la Résidence Lézian continue à améliorer le confort de vie de ses résidents. 15 pompes à chaleur réversibles financées à 100 % par la CARSAT ont déjà été installées permettant par la même occasion de réaliser de grandes économies d'énergie. L'association « Les amis de Lézian », lauréate du 3e Budget Participatif Gersois, a perçu une dotation de 4830 euros pour la création de jeux traditionnels en bois pour les résidents.

Du côté des travaux, les places Louis Durieux et Adrien Perez ont été rénovées et réaménagées pour offrir 12 places de stationnement supplémentaires aux Mirandais. Le projet de Dojo pour le club de judo et de cuisines au Parc Municipal des Sports est en bonne voie. La totalité des subventions possibles sera bientôt connue et la possibilité de réaliser les travaux avec le reste à charge à la commune sera étudiée dans les prochaines semaines.

La Salle André Beaudran se verra bientôt dotée de 3 nouveaux espaces pour les associations, le terrain de pétanque accueille désormais 64 terrains, et les WC publics seront bientôt terminés, finalisant le réaménagement de l'espace Antoine Mortes au Batardeau.

La mise en place d'éclairage LED sur la commune est en cours de finalisation, la salle et la villa Bajon pourraient prochainement être vendues au Toit de Gascogne pour un projet d'hôtel qui permettrait de compléter le peu de logements touristiques disponibles sur le territoire. Le Conseil Municipal est en tout cas favorable au projet.

Un partenariat avec une fourrière permet maintenant à la ville d'enlever les voitures dites ventouses qui monopolisent les places de stationnement. Le Maire remercie d'ailleurs le Préfet pour son soutien dans le dossier.

Pour la santé, les travaux du cabinet de radiologie à la Maison de Santé sont bientôt terminés, et un médecin supplémentaire est arrivé au cabinet médical. Dans le même temps, un kinésithérapeute, spécialisé en maxillo-facial s'installera prochainement. Enfin, des lits de médecine ont été autorisés par M. le Directeur Départemental de l'ARS sur l'hôpital de Mirande. Un tiers lieu sera prochainement créé, et un espace et des accueils temporaires pour les personnes atteintes de la maladie de l'Alzheimer vont être réalisés.

Du côté de l'intercommunalité, l'année 2024 fut également riche. Les terrains encore disponibles sur les zones d'activité du Pountet à Mirande et du Miélanais à Miélan seront prochainement vendus.

À Mirande, le deuxième centre d'entreprises est en cours de construction et un centre de formation en apprentissage en esthétique, cosmétique et parfumerie et une mercerie sont déjà prévus. Dans quelques mois, les travaux des futurs bureaux de la communauté de communes démarreront également, permettant de dissocier un peu plus Mairie de Mirande et Communauté de Communes et d'avoir le nombre de bureaux nécessaire à la réalisation des compétences de la collectivité. Ces projets et ces nouvelles entreprises participent à la dynamisation économique de notre territoire et aident à lutter contre la baisse démographique dans nos communes.

Le nouveau multiaccueil a ouvert ses portes et peut maintenant accueillir jusqu'à 18 enfants plus une place d'urgence. Sur le lotissement, un terrain a déjà été vendu. Les 5 autres sont encore disponibles, mais des propositions d'achat ont été faites.

Pour des raisons de sécurité, le centre aquatique Ludina a été fermé en début d'année 2024. Une étude de faisabilité va prochainement être lancée pour commencer à dimensionner le projet de construction d'une piscine de natation couverte.

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal est en route, le PLU de la commune de Mirande révisé a été adopté.

Dans le domaine de l'énergie, un bail a récemment été signé avec la société DEV ENR pour la création d'un parc photovoltaïque sur les terrains de la Bourdette. Si rien n'est encore acquis, l'entreprise peut désormais constituer son dossier, et si le projet aboutit des recettes de 69 000 € seraient perçues par la collectivité durant 30 ans.

De son côté, le Contrat Local de Santé, pour réduire les inégalités sociales et de santé sur le territoire, en cours de réalisation en partenariat avec l'ARS Occitanie et les communautés de communes de l'Entente Astarac, a terminé son diagnostic. Le plan d'action sera prochainement signé.

Le poste de référent handicap territorial au sein de nos établissements petite enfance a été renforcé pour répondre aux besoins des structures.

Enfin, une convention a été signée avec l'association WIMOOV pour la mise à disposition de voiturettes et vélos électriques aux personnes en difficulté d'accès au travail.

La nouveauté 2025 est sans aucun doute l'Office de Tourisme Intercommunal qui opère désormais sous le statut juridique d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) témoignant de la volonté de renforcer les actions de promotion et de valorisation du territoire intercommunal. Si le fonctionnement est modifié en interne, rien ne change pour le public.

Pour finir, Patrick FANTON a réalisé un rapide bilan du CIAS qui, malgré des difficultés de recrutement, continue d'intervenir auprès des aînés du territoire. 49 869 h ont été réalisées pour l'aide et l'accompagnement à domicile et 12 681 repas ont été livrés. La Résidence Autonomie LAGRANGE accueille 33 résidents. Les travaux de rénovation de la salle commune sont terminés et une rénovation des logements est en cours d'étude avec les partenaires institutionnels.

Après ce rapide tour des actions 2024 et projets à venir, le maire profita également de la soirée pour aborder le projet PNR qui continue sa route et est actuellement en train de réaliser sa charte obligatoire, avant de remercier les financeurs des nombreux projets, et chacun des agents de leur engagement.